

Communiqué de presse

12 décembre 2018

Une nouvelle stratégie de lutte contre le vieillissement cutané

La SATT Nord et la société Pharm'Agging ont signé une licence exclusive pour l'exploitation de molécules innovantes en dermo-cosmétique

Certaines molécules néfastes (appelées AGE & ALE) dérivées des sucres ou des lipides s'accumulent au cours du temps dans notre organisme et entraînent le vieillissement du corps humain.

Les **AGE (Advanced Glycation Endproducts)** sont des modifications de protéines induites par des composés issus du métabolisme oxydatif des glucides fortement impliquées dans le vieillissement, notamment cutané, et dans certaines pathologies associées comme les complications liées au diabète.

Les **ALE (Advanced Lipid Peroxidation Endproducts)**, quant à eux, sont aussi des modifications de protéines formées par réaction avec des composés issus de la dégradation des acides gras polyinsaturés, et sont impliquées dans l'aggravation de maladies neurodégénératives comme la maladie d'Alzheimer et Parkinson.

Compte tenu des conséquences pathologiques très graves, le développement de molécules inhibant ou atténuant la formation d'AGE et d'ALE était d'un intérêt considérable. Aucune molécule efficace prévenant la formation d'AGE ET d'ALE n'avait été développée jusqu'à présent.

Dans le cadre de recherches menées au sein d'une unité mixte de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et de l'Université Jules Verne Picardie, une équipe de chercheur composée de M. André SASAKI, Mme Elodie LOHOU, M. Pascal SONNET et Mme Agnès BOULLIER a mis au point deux nouvelles familles de molécules ayant un effet anti-AGE et anti-ALE avec des applications potentielles **dans la cosmétique, le traitement des effets secondaires du diabète et des maladies neurodégénératives.**

La SATT NORD a financé la maturation du projet initié par le Docteur SASAKI depuis plus de 15 ans ayant débouché au dépôt d'un brevet français protégé au niveau international aux noms du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), de l'Université Picardie Jules Verne (UPJV) et du Centre hospitalier Universitaire Amiens Picardie (CHU d'Amiens).

Ces familles de molécules protégées par ce brevet présentent plusieurs avantages concurrentiels pour le développement d'un ingrédient cosmétique :

- **une activité anti-oxydant à très faible concentration avec une efficacité supérieure à la molécule référente du marché (la vitamine E),**
- **une activité anti-glycation à très faible concentration avec une efficacité supérieure à la molécule référente du marché (la carnosine),**
- **une absence de toxicité.**

Suite à ces excellents résultats et l'absence démontrée de toxicité, la société Pharm'Agging dirigée par le Docteur Nicolas EL ROBRINI et incubée chez IMPULSE (incubateur inter-universitaire basé à Marseille et spécialiste de la valorisation des

travaux issus de la recherche publique) a signé une licence exclusive concernant l'exploitation de ce brevet.

La société Pharm'Aging est une société spécialisée dans le vieillissement et notamment dans les soins prévenant le vieillissement cutané. Le business model de la société consiste en une approche mixte :

- **BtoB:** dans un premier temps, elle se concentrera sur la poursuite et la fin du développement de la molécule leader du brevet afin de mettre au point un ingrédient cosmétique innovant aux vertus anti-âge. Au-delà de cette innovation, Pharm'Aging propose aux industriels du secteur une nouvelle stratégie de lutte contre le vieillissement cutané à travers l'acquisition de cet ingrédient/actif cosmétique comme matière première.
- **BtoC:** dans un second temps, Pharm'Aging intégrera cet ingrédient dans sa gamme de produits cosmétiques commercialisée en nom propre et proposée aux particuliers.

Enfin, la mise en place de partenariats industriels permettra d'exploiter les autres molécules (issues du brevet) qui pourront être intégrées dans des dispositifs médicaux et/ou développées comme médicaments pour le traitement des complications liées au diabète (cataracte, athérosclérose, etc...) et/ou prévenir l'aggravation des maladies neurodégénératives (Parkinson et Alzheimer).

« Les nombreuses années de recherche consacrées aux développements de nouvelles familles de molécules ayant un effet anti-AGE et anti-ALE, la renommée des chercheurs d'Amiens ainsi que la force du brevet international et ses applications potentielles en cosmétique et en santé m'ont poussé à prendre contact avec la SATT Nord.

*La SATT Nord a été réceptive et attentive à mon souhait de valoriser ces travaux de recherche en créant une start-up qui commercialisera ces innovations. La SATT Nord a accepté de démontrer la non-toxicité des molécules présentes dans le brevet ce qui a permis de réduire le risque du projet avant la création de la société Pharm'Aging, me confortant ainsi, dans le choix de signer un contrat de licence exclusive avec la SATT Nord. Les différents chargés d'affaires de la SATT Nord ont su être à l'écoute des besoins de Pharm'Aging pour aboutir à un accord qui puisse être satisfaisant pour les deux parties et permettre le démarrage de la société Pharm'Aging dans de bonnes conditions. **La SATT Nord est donc le premier partenaire du lancement réussi de Pharm'Aging !** » Dr Nicolas EL ROBRINI - Président et Fondateur de la société Pharm'Aging*

A propos de la SATT Nord

La SATT Nord (Société d'Accélération du Transfert de technologie) a pour vocation d'accélérer le transfert de technologies et de connaissances de la recherche publique vers les entreprises. Soutenue par ses actionnaires, les établissements de recherche et d'enseignement supérieur des Hauts-de-France et de Champagne-Ardenne, elle détecte et évalue les inventions issues des laboratoires de recherche. Un fonds d'investissement de 58M€ permet à la SATT Nord de protéger ces inventions par des dépôts de titre de propriété intellectuelle et de les valoriser en investissant sur des projets d'innovation visant à faciliter leur transfert via la création de start-ups ou en concédant des licences d'exploitation à des entreprises. **Pour plus d'informations : www.sattnord.fr - @SattNord**

A propos de PHARM'AGING

La société Pharm'Aging est une société spécialisée dans le vieillissement et notamment dans les soins permettant de prévenir le vieillissement cutané. Elle exploite un brevet international issu de la recherche biomédicale française dont les molécules ont des applications dans la cosmétique et la santé. Pharm'Aging conçoit, étudie, recherche, développe, fabrique et commercialise des ingrédients et produits dermo-cosmétiques anti-âge de haute technologie. **Plus qu'une innovation technologique, Pharm'Aging propose une nouvelle stratégie de lutte contre le vieillissement cutané.**

Plus d'informations : www.pharmaging.com - @PharmAging

CONTACTS PRESSE

SATT NORD

Caroline BRILLANT
Responsable Communication
Caroline.brillant@sattnord.fr
03 28 36 89 66

PHARM 'AGING

Dr Nicolas EL ROBRINI
CEO
contact@pharmaging.com